

SEMAINE DE L'INNOVATION PUBLIQUE



L'administration polynésienne innove



Le jeudi 15 octobre 2015,
de 10 heures à 15 heures,
à la Présidence de la Polynésie française



La Semaine de l'innovation publique est un événement national organisé par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique. Pour cette deuxième édition, les pays d'outre-mer ont été invités à participer à l'évènement.

Dans le cadre de cette collaboration, la Polynésie française a souhaité faire découvrir au plus grand nombre les différentes initiatives prises, depuis une dizaine d'années, par les services et établissements publics du Pays afin d'améliorer le service rendu et développer l'administration numérique.

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE

OUVERTURE

SALLE 1
10 :00

L'ADMINISTRATION POLYNESIENNE EST SUR INTERNET

Présenté par la direction de la modernisation et des réformes de l'administration

SALLE 1
10 :30

Une partie importante des services publics administratifs de la Polynésie française s'est depuis longtemps orientée vers le développement numérique pour s'adresser au grand public via internet. La semaine de l'innovation publique est l'occasion de dresser un état des lieux de ce qui est déjà offert aux usagers.

Téléservice : LES DEMARCHES D'OFFRE ET DE DEMANDE D'EMPLOI

Présenté par le service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles

SALLE 1 SALLE 2
10 :45 13 :10

SEFI.PF est un outil qui permet aux usagers, demandeurs d'emploi ou employeurs, d'accéder à toute l'information relative au service, d'entrer en contact avec les agents du service, de s'inscrire au SEFI et de réaliser à distance les démarches relatives aux offres d'emplois et aux candidatures sur ces offres.

Simplification des démarches : UN SITE DEDIE A L'ARTISANAT

Présenté par le service de l'artisanat traditionnel

SALLE 1 SALLE 2
11 :05 13 :50

En 2014 a été lancé un site internet regroupant les informations utiles aux artisans - pour les informer, les orienter et les accompagner dans le cadre de leur activité, notamment ceux des archipels éloignés - et au grand public pour l'informer des manifestations et points de vente. C'est aussi un point d'ancrage au développement d'un artisanat de qualité connu, reconnu et à faire connaître.

Système d'information juridique : LEXPOL-CLOUD

Présenté par le secrétariat général du gouvernement

SALLE 1 SALLE 2
11 :25 14 :30

La Polynésie française assure la publication des lois et règlements qui lui sont applicables. Cette information est une richesse que la Polynésie française a tenu dès 2005 à partager et à valoriser avec le site internet Lexpol. Avec Lexpol-Cloud (2013), une mutation importante a été opérée : la mise en place d'un extranet sécurisé a permis à Lexpol de devenir une plateforme coopérative pour l'administration territoriale.

Système d'information géographique : OTIA (LE CADASTRE)

Présenté par la direction des affaires foncières

SALLE 1 SALLE 2
11 :50 14 :10

L'application OTIA permet de gérer la conservation et la publicité du cadastre polynésien au sein de la Direction des Affaires Foncières (DAF). Elle a été mise en service en juillet 2014 pour l'ensemble des agents de l'administration puis ouverte à certains professionnels du foncier (géomètres et notaires). Elle sera utilisée dans les mairies avant la fin de l'année puis ouverte au grand public courant 2016. Les usagers pourront commander et payer leurs documents cadastraux directement en ligne sans avoir à se déplacer à Papeete ou dans une antenne de la DAF. Ce progrès majeur s'inscrit pleinement dans le cadre de la dynamique générale de modernisation de l'administration qui vise à simplifier au maximum les démarches en rapprochant l'administration des usagers.



Simplification des démarches : UN SITE POUR L'ENVIRONNEMENT

Présenté par la direction de l'environnement

SALLE 1 **SALLE 2**
12 :10 **13 :30**

Prévenir, Préserver, Gérer, Agir, Veiller, Partager... un site plus simple, et des informations pratiques sur la biodiversité polynésienne, sur la gestion contre la pollution et la démarche éco-citoyenne.

Téléservice : UN SITE POUR LES IMPOTS ET CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

Présenté par la direction des impôts et des contributions publiques

SALLE 2 **SALLE 1**
10 :45 **12 :30**

Un nouveau site internet (ses atouts, sa navigation, ses outils et fonctionnalités en ligne), et un nouveau concept qui illustrera le futur guichet d'accueil unifié avec la mise en place d'un « service clientèle » dédié aux publics différenciés (particuliers, professionnels ...) afin de renforcer les engagements de qualité de l'accueil des usagers de la DICP.

Archivage électronique : NUMERISER POUR MIEUX CONSERVER

Présenté par le service du patrimoine archivistique et audiovisuel

SALLE 1 **SALLE 2**
13 :00 **14 :55**

Le service du patrimoine archivistique numérise les fonds papiers afin de faciliter l'accès aux documents et d'en limiter la manipulation. Les archives constituent la preuve des biens et des droits, et permettent la recherche historique. Elles représentent une part essentielle du patrimoine de la Polynésie française.

Système d'information géographique : TEFENU@

Présenté par le service de l'informatique de la Polynésie française

SALLE 2 **SALLE 1**
12 :00 **13 :20**

Te Fenu@ est ce qu'on appelle un géo-portail, un site Internet public sous la forme d'une carte où l'on peut afficher et consulter l'information géographique produite par l'administration polynésienne. Cette dernière version associe la convivialité de la navigation dans Google Maps avec la rigueur technique et la profondeur du Géoportail de l'IGN. Néanmoins, il atteint une précision, une fraîcheur et une richesse qu'aucun des deux n'a jamais atteint sur la ZEE polynésienne.

Téléservices : EDUCATION ET VIE SCOLAIRE

Présenté par la direction générale de l'éducation et des enseignements

SALLE 2 **SALLE 1**
11 :40 **13 :45**

De nombreux développements ont été réalisés au sein de la direction générale de l'éducation et des enseignements au profit des usagers (agents et public) pour la gestion des bourses et transports scolaires, des congés, et l'ouverture aux parents d'élèves de plusieurs modules de téléservices de la suite applicative nationale SIECLE.

E-services : LA CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE

SALLE 2 **SALLE 1**
12 :25 **14 :05**

La CPS s'inscrit dans une refonte de son approche numérique pour passer d'un axe essentiellement informatif à une offre de e-services vers nos partenaires (assurés, employeurs, professionnels de santé, administrations) répondant ainsi à une forte attente de simplification et de facilitation des démarches quotidiennes. Cette innovation engendre des questionnements pouvant être partagés par l'ensemble des administrations et du Pays.

Simplification des démarches : UN SITE POUR LES ACTEURS ECONOMIQUES

Présenté par la direction générale des affaires économiques

SALLE 2 **SALLE 1**
12 :50 **14 :30**

La DGAE s'inscrit depuis des années dans une démarche de diffusion de l'information aux acteurs économiques (consommateurs, professionnels) notamment par le développement du site internet où sont disponibles : réglementation économique, formulaires en téléchargement ou encore recommandations aux consommateurs.

Plateforme collaborative : DEMATERIALISATION DES ACTES REGLEMENTAIRES

Présenté par le secrétariat général du gouvernement

SALLE 2 **SALLE 1**
11 :15 **14 :50**

La Polynésie française produit plus de 7.000 actes réglementaires par an (dont 2.000 arrêtés en conseil des ministres et 5.000 arrêtés ministériels). Pour normaliser leur rédaction et simplifier le cheminement des projets, une plateforme collaborative a été développée en 2013, faisant changer progressivement les habitudes de travail.

